



## Charte de la CASE A STOCK

### PREAMBULE

La présente charte a pour objectif de fédérer les membres de l'association autour de la CASE A STOCK et de sa raison d'être.

Tout en étant évolutive, elle se veut être un guide dans la manière de conduire les actions et projets que nous choisissons de réaliser. En devenant membre, je m'engage à agir en cohérence avec celle-ci.

### VALEURS

Les valeurs de la CASE A STOCK sont les suivantes :

#### Communauté

Nous pensons qu'il est à l'heure actuelle essentiel de tisser des liens et la CASE A STOCK se veut un lieu communautaire, réunissant autour d'elle des personnes d'horizons divers ayant des valeurs communes.

#### Partage

Partager des objets permet de réduire notre consommation et notre empreinte écologique. Mais nous souhaitons également partager ensemble des connaissances, du rire, des moments de qualité.

#### Durabilité

Mutualiser, mettre en commun au lieu d'acheter, donner une deuxième vie à des objets et réparer plutôt que jeter : pour nous cela contribue à un monde plus durable.

### MISSION

La mission de la CASE A STOCK est de contribuer, au travers d'une bibliothèque d'objets à Fribourg, à une économie locale, circulaire, de partage et durable. A ce titre, elle poursuit notamment les buts suivants :

- Permettre aux Fribourgeoises et Fribourgeois d'emprunter des objets à moindre coût au lieu de les acheter ;

- ❑ Offrir un lieu accueillant et bienveillant, de sensibilisation, d'échange et de partage autour des objets à emprunter ;
- ❑ Contribuer à réduire notre impact (en particulier écologique) sur l'environnement, en lien avec notre consommation ;
- ❑ Susciter la réflexion et questionner nos habitudes de consommation ;
- ❑ Créer du lien social et de l'entraide au travers d'une communauté de consomm'atrices et consomm'acteurs.

## **FONCTIONNEMENT**

La CASE A STOCK souhaite fonctionner en mode de gouvernance partagée et promouvoir l'intelligence collective.

La charte a été approuvée par les membres fondateurs de la CASE A STOCK (Bruna, Romaine et Xavier), le 13 juin 2019.